

Communiqué de presse

Date 1^{er} février 2016

Family Business Award – Inscriptions à partir de maintenant

Family Business Award Le Family Business Award récompense chaque année une entreprise familiale suisse qui se distingue par une activité axée sur une action responsable, un engagement durable et attaché aux valeurs. Les entreprises intéressées peuvent s'y inscrire à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 30 avril 2016. Leurs candidatures seront évaluées par un jury indépendant, présidé cette année par Madame Pascale Bruderer Wyss, conseillère aux États.

Family Business Award
p.A. Swiss Economic Forum
C.F.L. Lohnerstrasse 24
CH-3645 Gwatt (Thun)
www.family-business-award.ch
info@family-business-award.ch

Les entreprises familiales suisses contribuent dans une large mesure au niveau de vie élevé de notre pays. Elles créent des emplois, génèrent de la valeur ajoutée et, avec leurs produits et leurs prestations de services, séduisent leurs clients tant nationaux qu'internationaux. Alors qu'en ces temps de mondialisation et de numérisation, l'environnement économique change de façon ultrarapide, les entreprises familiales assurent une stabilité bienvenue. Près de 90% des sociétés suisses sont des entreprises familiales.

Depuis 2012, AMAG propose le Family Business Award en souvenir de son propre fondateur, Monsieur Walter Haefner, afin de récompenser l'engagement entrepreneurial et social des entreprises familiales. Le prix se veut d'encourager de telles valeurs ainsi qu'une gestion d'entreprise durable et appelle un large public à en prendre conscience. Les précédents gagnants du prix sont: Trisa SA (2012), SIGA Holding SA (2013), Entreprises et Domaines Rouvinez (2014) et Wyon SA (2015).

Les entreprises familiales qui se distinguent par un esprit entrepreneurial inscrit dans la durabilité et emploient plus de 50 collaborateurs peuvent poser leur candidature au Family Business Award. En outre, un membre de la famille doit assumer la présidence du conseil d'administration ou la direction opérationnelle de l'entreprise. La majorité du capital doit être détenue par la famille.

L'entreprise victorieuse sera sélectionnée par un jury composé de neuf personnalités très expérimentées et hautement spécialisées. Cette année, le jury sera présidé par Madame Pascale Bruderer Wyss, conseillère aux États. Les autres membres du jury sont:

- Hans Hess, président de Swissmem
- Klaus Endress, président du conseil d'administration du groupe Endress+Hauser
- Monika Ribar, vice-présidente des CFF
- Franziska Tschudi Sauber, déléguée au CA et CEO WICOR Holding AG
- Philipp Aerni, directeur CCRS, université de Zurich
- Roger de Weck, directeur général SRG SSR
- Jürg Läderach, propriétaire de la confiserie Läderach AG
- Thomas Staehelin, président de l'union des sociétés anonymes VPAG

La procédure de nomination a été élaborée par le «Center for Corporate Responsibility and Sustainability CCRS» à l'université de Zurich. Cette procédure scientifique sert de base à une évaluation objective des candidats par un jury indépendant.

Les entreprises intéressées peuvent déposer leur candidature au Family Business Award à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 30 avril 2016 sur la plateforme en ligne www.family-business-award.ch.

Informations supplémentaires: www.family-business-award.ch

Photo: Madame Pascale Bruderer Wyss, conseillère aux États, préside cette année le jury du Family Business Award.

Pour toute question, veuillez vous adresser à:

AMAG Automobil- und Motoren AG
Dino Graf
Responsable Corporate Communication AMAG
Téléphone +41 56 463 93 51
presse@amag.ch

AMAG Automobil- und Motoren AG
Roswitha Brunner
PR Manager AMAG
Téléphone +41 56 463 93 35
presse@amag.ch